



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DU CAP-ROUGE

1^{re} ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Mardi, 21 janvier 2020, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil**

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Louis Martin	Président
M. Philippe Moussette	Vice-président
M ^{me} Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Serge Rousseau	Trésorier
M ^{me} Sylvie Roy	Administratrice
M ^{me} Marie-Ève Lacroix	Administratrice (arr. : 19 h 15)
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur
M. Pierre Gagnon	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIT ABSENT :

M ^{me} Jessica Gaumont	Administratrice
---------------------------------	-----------------

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge–Laurentien
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

27 citoyens présents.

1^{re} ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 21 janvier 2020, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du 17 décembre 2019	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal du 17 décembre 2019	19 h 10
5.	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 30
6.	Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 45
7.	Dossiers du conseil de quartier	20 h 00
	• Boulevard de la Chaudière	
	• Livre d'or	
	• Sécurité	
	• Table de concertation vélo	
	• Environnement et protection de la nature	
8.	Fonctionnement	20 h 30
	• Information et communication	
	• Trésorerie	
9.	Divers	20 h 40
10.	Levée de l'assemblée	20 h 45

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président M. Louis Martin ouvre la séance à 19 h. Il souhaite la bienvenue aux participants et lit un mot résumant la mission du conseil de quartier.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Martin demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Aucun sujet n'est proposé.

Résolution CQCR-20-CA-01

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par M^{me} Nathalie Gagné, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2019

Résolution CQCR-20-CA-02

Sur proposition de M. Philippe Moussette, appuyée par M^{me} Sylvie Roy, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 17 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2019

À ce moment-ci, M. Louis Martin informe les membres que M^{me} Jessica Gaumond a dû remettre sa démission du CQ en raison de nouvelles obligations professionnelles.

Rencontre avec M. Jérôme Nadeau : La rencontre qui devait avoir lieu le jeudi 23 janvier 2020 est reportée. Les conseillères municipales feront un suivi et M^{me} Priscilla Lafond contactera ensuite le président M. Louis Martin sur l'état de la situation.

Transport ferroviaire : M^{me} Marie-Josée Savard informe qu'il n'est pas prévu de consultation dans les prochaines semaines ou les prochains mois concernant le site du port de Québec.

Club Lions : La suggestion d'un préau semble prévaloir. Le CQ est en attente d'une communication du responsable du dossier à la Ville.

Agrile du frêne : M^{me} Priscilla Lafond fera parvenir un courriel au président concernant le suivi, à savoir si le Service forestier de la Ville peut être disponible pour une séance d'information aux citoyens du quartier. On suggère d'ajouter l'information du Service forestier au dépliant annonçant l'assemblée générale annuelle (AGA), distribué aux citoyens.

Pôle La Chaudière : M^{me} Marie-Josée Savard fera parvenir l'information sur les limites du territoire concerné, dès que disponible.

Inondations – secteur rues des Carougeois et Jean-Charles-Cantin : La résolution du CQ en appui aux citoyens a été déposée à la Ville. M^{me} Marie-Josée Savard est en attente d'une documentation du Service d'ingénierie de la Ville. Dès qu'elle obtiendra l'ensemble des informations, elle rencontrera les représentants des citoyens concernés.

Traversée du Canada en vélo : Le CQ a reçu un courriel du citoyen qui traversera le Canada en vélo, à compter du mois de mai, mais attend toujours le carton publicitaire du citoyen afin de le déposer sur la page Facebook du CQ.

Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : M^{me} Sylvie Roy et M. Michel Lagacé ont préparé un mémoire au nom du CQCR. Il sera déposé sur le site Web de la Ville, sur la page du CQ. Il est aussi joint en annexe.

Aménagement du parc Robert-L.Séguin/rue Josie-Quart : Le dossier sera éclairci à la rencontre prochaine du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge.

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Anne Corriveau informe des sujets suivants :

- 1) Vœux de bonne année : D'entrée de jeu, M^{me} Corriveau veut adresser ses vœux de bonne année.
- 2) Plage Jacques-Cartier : Avec l'obtention d'un permis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), les travaux d'encochement ont été entamés de la fin novembre à la fin décembre, pour une durée d'un mois. Le but était entre autres de sécuriser la zone. Il reste cependant d'autres travaux à venir à cet endroit.
- 3) Ouverture des patinoires extérieures : Compte tenu de la météo, l'ouverture des patinoires a été retardée dont celle du parc Chaudière. Elles sont maintenant toutes en activité. Le pavillon de services au parc Chaudière est finalisé et fonctionnel.

Un membre demande s'il était possible d'afficher un horaire sur le bâtiment indiquant son ouverture. M^{me} Corriveau fera un suivi sur la demande.

- 4) Stratégie de sécurité routière : Une dernière séance d'audition des opinions sur la Stratégie se tiendra le 27 janvier prochain. M^{me} Corriveau invite le CQ à y participer. Les auteurs du mémoire du CQCR répondent qu'ils ont envoyé leur mémoire mais qu'ils n'iront pas le présenter.
- 5) Principaux dossiers présentés par le maire lors du premier conseil de ville : Il a été question du Réseau structurant de transport en commun, d'une présence accrue du directeur de projet M. Daniel Genest dans les médias, d'une desserte du transport en commun en périphérie, de la pénurie de main-d'œuvre et d'un taux de chômage en région de 3,1 %, du lancement de la Vision de l'habitation dans les prochains mois et du souci d'offrir des logements abordables aux aînés moins fortunés, de la protection de la source d'eau du Lac Saint-Charles et de la mise aux normes par les gouvernements du côté du Lac Delage et de Stoneham, ainsi que du problème de l'itinérance et de la santé mentale.

M^{me} Suzanne Verreault, conseillère municipale, est en charge de la préparation d'une politique sur les poêles à bois. Elle est aussi en charge du plan d'action pour éliminer tous les branchements en plomb sur le territoire de la Ville de Québec, dont un programme d'aide financière pour les propriétaires citoyens devant remplacer leur branchement.

M^{me} Marie-Josée Savard aborde les sujets suivants :

- 1) Stationnement à la Plage Jacques-Cartier : Des panneaux ont été installés pour informer des endroits de stationnement environnant le secteur.
- 2) Développement près du golf de Cap-Rouge : Il n'y a pas de projet résidentiel pour le moment. Actuellement le zonage du golf est maintenu.
- 3) Pétition pour une piscine extérieure : La sortie d'une analyse est prévue au début du mois de février prochain. M. Louis Martin aimerait être tenu au courant du dossier.
- 4) Traverse piétonne en face du Chartwell : En marge de la Stratégie sur la sécurité routière 2020-2024, plus de 700 traverses piétonnes seront analysées de nouveau.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen demande si le Plan d'investissement quinquennal (PIQ) a été adopté; les conseillères municipales lui confirment que oui. M^{me} Priscilla Lafond fera parvenir le lien sur le site Web de la Ville.

Concernant le dossier des inondations – secteur rues des Carougeois/Jean-Charles-Cantin, une citoyenne représentant les citoyens du secteur informe qu'ils sont toujours en attente de la Ville pour l'obtention de documents et d'une rencontre avec M^{me} Marie-Josée Savard. Cette dernière répond de nouveau qu'elle rencontrera les citoyens dès qu'elle aura tous les détails dans le dossier.

Une autre citoyenne apprend avec surprise que les sites de compostage sont en opération mais que l'organisme Craque-Bitume n'a pas de financement pour les opérer l'hiver. Elle vérifiera l'entente de subvention entre l'organisme et la Ville, notamment sur la période entendue.

Elle questionne également la demande d'une passerelle piétonne de la rue Émélie-Chamard à la route Jean-Gauvin. Le dossier est toujours en analyse à la Ville et M^{me} Priscilla Lafond fera un suivi.

Un autre citoyen se plaint de l'éblouissement des lumières éclairant la patinoire dans le parc Chaudière, qui se réverbère dans sa demeure. Il se demande s'il y a possibilité de diriger les faisceaux de lumière vers la zone voulue. On l'invite à signaler le 311 pour faire corriger la situation. M^{me} Anne Corriveau prend aussi en note la problématique.

Il poursuit en soulignant des accidents occasionnels dans le Domaine de l'Érable rouge, à l'intersection des rues Edward-Staveley et Joseph-E.-Bédard. Bien que deux panneaux ARRÊT soient présents; il faut se méfier car les automobilistes ne les aperçoivent pas toujours ou croient que les quatre directions ont un panneau ARRÊT. Le développement du secteur engendrera davantage de circulation; il serait donc prudent de prévenir. Il appellera également le 311. M^{me} Corriveau prend aussi note de la remarque.

On informe le citoyen que cette intersection fait partie du mémoire du CQ en matière de sécurité routière.

7.

DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Boulevard de la Chaudière : Une rencontre avec la résidence L'Envol est à venir. Une date reste à déterminer.

Livre d'or : La présidente de l'organisme *Les Artisanas au fil du temps* a acheminé un courriel au CQCR, se disant très honorée de la mention leur ayant été décernée. Elle remercie chaleureusement les membres.

En prévision de la cérémonie publique de la signature du Livre d'or voulant souligner l'engagement d'un citoyen ou d'un organisme du quartier, le conseil d'administration lancera un appel de candidatures à la liste des abonnés du CQCR. La date limite est fixée au 5 mars 2020.

Sécurité : Le sujet de la passerelle piétonne de la rue Émélie-Chamard à la route Jean-Gauvin a été traité précédemment.

Table de concertation vélo (TCV) : La date de la prochaine rencontre est à venir. Une nouvelle Vision vélo de la Ville pour les cinq prochaines années sera à définir au printemps.

Environnement et protection de la nature :

Herbe à poux : M^{me} Nathalie Gagné fait part de son entretien avec M. Ramdani à la Ville. Elle informe que l'organisme Craque-Bitume a mené des actions contre l'herbe à poux, avec le soutien de la Ville dont plusieurs avec des enfants. C'est très peu selon elle d'après la prise de connaissance du rapport annuel de l'organisme. M. Ramdani a offert d'organiser une activité avec le conseil de quartier pour l'été; il est disponible pour rencontrer le conseil et les personnes intéressées. Il est supposé faire parvenir un bilan du nombre d'appels au 311 durant les dernières années afin de voir l'évolution. M. Pierre Gagnon mentionne aussi qu'il existe un programme offert par le ministère de la Santé et des services sociaux qui aide à l'élimination de l'herbe à poux. Cette information sera mentionnée à M. Ramdani.

Plan d'action en agriculture urbaine : M^{me} Marie-Ève Lacroix résume sa participation à la séance de travail sur l'agriculture urbaine dans la ville de Québec. Dans le cadre des discussions, elle a trouvé intéressant de regrouper les conseils de quartier ayant des affinités communes. Quatre thèmes étaient proposés pour fins de discussions : les élevages (poules, abeilles, poissons, ...), l'aménagement de jardins potagers, la production agricole destinée à la vente (marché de proximité) et le verdissement et entretien des espaces verts. Des consultations publiques sont à venir et le dépôt du plan d'action final est prévu en juin 2020.

Développement près du golf Cap-Rouge : Un comité de citoyens s'est formé pour suivre le dossier. M^{me} Sylvie Roy et M. Louis Martin, à titre de représentants du CQCR, siégeront comme observateurs au sein du groupe. Une première rencontre est prévue le 28 janvier prochain.

8. FONCTIONNEMENT

Information et communication :

Monticule rue Louise-Fiset : Un groupe de citoyens du secteur a envoyé une plainte au Bureau de l'ombudsman de la Ville concernant l'amoncellement de terre. La directrice et avocate a répondu au groupe en mentionnant que la Ville exerçait les recours à sa disposition. Elle a suggéré à l'administration municipale de rencontrer au cours des prochaines semaines ou prochains mois les citoyens du secteur afin de les informer de l'état du dossier et des orientations qu'elle privilégie. Cette rencontre pourrait se tenir par le biais du conseil de quartier au cours de l'année 2020. M. Louis Martin, président du CQCR, en a été informé par la représentante du groupe de citoyens.

Trésorerie : Le trésorier M. Serge Rousseau informe d'un solde bancaire à ce jour de 460,41 \$. Il mentionne qu'il a reçu un chèque de la Ville de 1 200 \$ servant à renflouer le compte bancaire du CQCR afin de payer les frais de fonctionnement.

Le 2^{ème} chèque émis à la Maison des Jeunes n'a toujours pas été encaissé. On se souvient qu'il avait été émis une 2^{ème} fois puisqu'il avait été égaré par l'organisme. M. Martin Blanchette les relancera.

Résolution CQCR-20-CA-03

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DIVERS

Stationnement autour de la plage Jacques-Cartier : Le sujet a été traité précédemment et semble sous contrôle. Cependant un citoyen mentionne que beaucoup de gens en période de fort achalandage se stationnent sur le gazon et que ça semble toléré par la Ville. Les conseillères municipales en prennent note. Le citoyen poursuit en mentionnant que la traverse piétonnière à cet endroit continue d'être problématique.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 20 h 40 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Francine Lafrenière et révisé par M. Louis Martin et M^{me} Nathalie Gagné.

Signé

Nathalie Gagné, secrétaire

Signé

Louis Martin, président

REFLEXIONS DU CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE

Présentées dans le cadre de la consultation sur la Stratégie de
sécurité routière 2020-2024

Janvier 2020

INTRODUCTION

Au début du mois d'octobre 2019, la Ville de Québec amorçait une démarche de consultation publique pour inviter la population à se prononcer sur le contenu et les grands axes de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024.

La stratégie présentée, qui s'inspire de la Vision zéro cible une diminution de 50 % des collisions mortelles ou graves (par rapport à 2012-2016) et leur réduction à zéro autour des écoles. La Ville de Québec table pour ce faire sur trois grands axes d'intervention, et sur l'engagement citoyen.

Afin de ralentir la circulation, elle mise notamment sur une réduction de la vitesse à 30 km/h et à 40 km/h dans les rues résidentielles, et sur un déploiement d'afficheurs de vitesse et de radars photo mobiles. Dans le but de favoriser la courtoisie, elle propose de mettre de l'avant des mesures de sensibilisation, de signalisation et de marquage. Pour sécuriser les déplacements, elle prévoit entre autres des ajustements aux trajets scolaires, un projet Bus Patrouille et des interventions aux endroits accidentogènes. S'y ajoutent la création d'un Bureau de sécurité routière au sein du Service de police de la Ville de Québec et un meilleur contrôle des occupations de la route par les chantiers.

Pour sa part le Conseil de quartier du Cap-Rouge reçoit régulièrement des doléances de citoyens en lien avec la sécurité routière. En 2014, il avait aussi administré un sondage auprès de la population du quartier afin de mieux cerner les différentes problématiques de sécurité routière. À cette époque nous avons rencontré des responsables à la Ville pour leur faire part de ces problématiques. Si certains des problèmes alors soulevés ont été réglés ou sont sur le point de l'être, d'autres persistent.

UN APPUI À LA STRATÉGIE PRÉSENTÉE

Le Conseil de quartier du Cap-Rouge salue la démarche de la Ville et appuie les principales composantes de la stratégie présentée.

Plusieurs doléances des citoyens sont en lien avec les mauvais comportements des automobilistes (vitesse élevée dans les rues résidentielles, non respect de l'obligation de s'immobiliser à l'approche d'un passage pour piétons lorsqu'une personne manifeste son intention de traverser la voie, non respect de l'obligation d'effectuer un arrêt **complet** au panneau d'arrêt (stop américain)).

Nous comprenons que la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 s'attaque à ces comportements et nous saluons l'initiative. Nous insistons sur la nécessité de mieux aménager les traverses piétonnes et de renforcer la signalisation de façon à assurer le respect de la réglementation. Enfin nous saluons la volonté de porter une attention particulière aux zones scolaires.

DES INFRASTRUCTURES À AMÉLIORER

On retrouve dans le document soumis à la consultation les enveloppes budgétaires nécessaires au déploiement de la Stratégie de sécurité routière. Les trois principaux postes budgétaires du budget d'immobilisation sont les zones scolaires, les zones accidentogènes et les trottoirs.

Nous voulons apporter ici deux commentaires. Le premier est relatif aux trottoirs. La présente administration municipale fait le choix de ne pas déneiger certains trottoirs en période hivernale. Le Conseil de quartier s'interroge fortement sur cette mesure. Selon nous, si un trottoir a son utilité en période estivale, il a doublement son utilité en période hivernale. Nous croyons que les autorités municipales devraient prendre l'engagement que les trottoirs aménagés dans le cadre du déploiement de la Stratégie de la sécurité routière seront déneigés et entretenus adéquatement en période hivernale.

Notre deuxième commentaire est en lien aux infrastructures non priorisée par la Stratégie de la sécurité routière. Plusieurs problématiques connues dans notre quartier ne sont pas en lien avec l'un des trois postes budgétaires priorisés. Notons par exemple une intersection trop large pour être traversée avec un sentiment de sécurité, une piste cyclable mal conçue au point où une majorité de cyclistes emprunte la chaussée, une traverse piétonne mal localisée et non dotée d'accès universel, une rue mal éclairée. Nous croyons donc que la Stratégie de la sécurité routière doit aussi s'attaquer à ces problématiques très locales et qu'un poste budgétaire doit être prévue au même titre que les trois autres postes budgétaires cités plus haut.

LES PRÉOCCUPATIONS PARTICULIÈRES DU CONSEIL DE QUARTIER

Nous joignons en annexe une liste de préoccupations du Conseil de quartier en matière de sécurité routière. Ce document est une synthèse des préoccupations reçues des citoyens aux cours des dernières années dont notamment celles exprimées lors du sondage de 2014. On y retrouve de façon très localisée, les différentes problématiques de sécurité routières sur le territoire de notre quartier. Afin d'alléger le texte, nous avons omis celles directement prises en compte par le projet de Stratégie de la sécurité routière (par exemple la vitesse en zone résidentielle) ou qui devraient être solutionnés suite aux travaux de réfection d'une partie du boulevard de la Chaudière prévus en 2020. À noter que lorsque le Conseil de Quartier du Cap-Rouge s'est déjà prononcé par résolution sur en enjeux, nous avons indiqué la référence appropriée.

CONCLUSION

Le Conseil de quartier du Cap-Rouge salue la démarche de la Ville et appuie les principales composantes de la Stratégie de la sécurité routière.

Nous proposons cependant que le document soit modifié de façon à y inclure clairement l'analyse et la correction de problématiques à caractère plus local.

Problématiques de sécurité – Quartier du Cap-Rouge

ENDROIT	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS
Boul. Chaudière / Général	Chaussée très large favorisant une circulation très rapide.	Réaménager le boulevard pour le rendre plus conviviale.
Chaudière (traverse piétonne en face de la SAQ)	Traverse piétonne peu respectée par les automobilistes. Lorsqu'un automobiliste s'immobilise à l'approche de la traverse piétonne, il peut y avoir confusion dans l'esprit de l'automobiliste qui le suit (même point d'arrêt pour avoir l'accès à la SAQ). Risque de dépassement par la droite ou par la gauche).	Relocaliser la traverse piétonne plus au nord (près de l'intersection de la rue de la Scie ou de l'intersection de la rue Charles-A.-Roy) Créer un refuge au centre du Boul. de la Chaudière similaire à celui aménagé en face de la passerelle du parc de Chauray Voir résolution CQCR-18-CA-34
Chaudière/St-Félix	Accès universel non aménagé sur les trottoirs de part et d'autre de la traverse piétonne	Aménager des accès universel
Chaudière/Blaise-Pascal	Traverse piétonne difficile compte tenu de la largeur du boulevard de la Chaudière à cet endroit et du peu de protection offert par les panneaux d'arrêt obligatoire Intersection rendue dangereuse depuis le prolongement de la rue Blaise-Pascal particulièrement pour les cyclistes circulant sur Blaise-Pascal et voulant tourner sur de la Chaudière. En période hivernale, danger aussi pour les automobilistes provenant de la Chaudière et voulant tourner sur Blaise-Pascal, car il y a absence d'un triangle de visibilité compte tenu des accumulations de neige. Aucun arrêt obligatoire sur Blaise-Pascal près de l'intersection.	Installer des feux pour piétons. Prévoir un refuge au centre du boulevard de la Chaudière. Installer un arrêt obligatoire sur Blaise-Pascal. Terminer l'aménagement de la piste cyclable sur Blaise-Pascal entre le Boul. de la Chaudière et le viaduc de l'autoroute Duplessis. Voir résolution CQCR-19-CA-45
Provencher	Rue à fort débit de circulation à certaines heures et difficile à traverser puisqu'il n'y a aucun arrêt obligatoire entre la Côte de Cap-Rouge et le boulevard de la Chaudière. Il y a présence d'un trottoir en	Ajout d'une traverse piétonne à la hauteur Sapinière/Provencher/Marie-Gaudard de façon à permettre un accès plus sécuritaire aux

	continu du côté sud, mais de façon intermittente du côté nord. Il y a deux traverses piétonnes dans le secteur est (Chocolat Favori et école Marguerite d'Youville) mais aucune plus à l'ouest.	parcs de la Meule et Noire-Fontaine.
ENDROIT	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS
Chasseur	Trottoir trop étroit peu sécuritaire; mal éclairé	
Chemin Ste-Foy(haut de la côte)/Gaudias-Leclerc	Difficile de sortir ou d'entrer	
Côte de Cap-Rouge	Dangereux pour les cyclistes	Revoir l'aménagement des infrastructures cyclables dans ce secteur. Afin d'éviter la Côte, aménager la piste cyclable sur Blaise-Pascal entre Chaudière et le viaduc au dessus du Boul. Duplessis. Voir résolution CQCR-18-CA-15
Domaine	La piste cyclable est dangereuse et inconfortable. Elle est aménagée en pente et entrecoupée de plusieurs entrées charretières. Plusieurs cyclistes l'évitent et circulent sur la rue.	Revoir l'aménagement de la piste cyclable
Edward-Steveley	Trottoir non déneigé	Déneiger le trottoir
Carougeois/Général	Peu sécuritaire pour les piétons compte tenu du niveau de circulation.	Installer un trottoir sur un côté de la rue.
Carougeois (près du sentier de ski de fond)	Plusieurs autos stationnées en période hivernale sur une rue bien étroite suite aux accumulations de neige	Interdire le stationnement vis-à-vis le sentier de ski de fond, utiliser le stationnement du golf pour accéder à la piste
Carougeois (entre Des Clercs et JC-Cantin) Golf (autour du)	Dangereux pour les piétons et les vélos car mal éclairé le soir; dangereux l'hiver car devient trop étroit Peu sécuritaire l'hiver et le soir; peu sécuritaire pour les piétons où il n'y a pas de trottoirs; JC-Cantin mal déneigée; Vélos circulent au milieu de la rue; JC-Cantin peu sécuritaire pour les vélos Mal éclairé autour du golf + (sur JC-Cantin)	Réévaluer l'éclairage de rue à cet endroit Trottoirs partout sur JC-Cantin autour du golf. Piste cyclable autour du golf Installer plus de luminaires

JC-Cantin/Des Bosquets	Manque d'arrêts, Dangereux pour piétons et autos, particulièrement l'hiver	Il devrait avoir 3 arrêts à cet endroit (ajouter 2 arrêts sur JC-Cantin vis-à-vis Des Bosquets). Continuer le trottoir depuis Promenade des Soeurs jusqu'à Carougeois
ENDROIT	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS
Jean-Gauvin/entre Hétrière et Promenade des Soeurs	Difficile et dangereux de sortir du centre d'achat; traverse de piétons difficile entre IGA et la Place Jean-Gauvin; beaucoup d'entrées/sorties de commerces qui traversent la piste cyclable; virage à gauche sur Jean-Gauvin difficile particulièrement en hiver alors que les accumulations de neige réduisent la visibilité à cause des bancs de neige qui coupent la vue (en particulier au coin Robert-L.Séguin et sortie du Sushi Box)	Réduire le nombre d'entrées/sorties dans le coin du centre d'achat, enligner les entrées/sorties de place Jean-Gauvin et IGA;
Joseph-E-Bédard Joseph-E-Bédard/Edward-Stavelly	Circulation trop rapide même en présence d'autobus scolaire Il devrait avoir un arrêt pour la sécurité des enfants (parc)	Installer un arrêt
Louis-Francoeur/Ch.Saint-Louis	Entre Louis-Francoeur et Verrières, sur le Ch.Saint-Louis, il devrait y avoir un trottoir du côté du boisé Marly pour accéder aux sentiers, c'est dangereux de traverser le ch.St-Louis à cet endroit	Aménager un trottoir du côté du boisé Marly
Onésime-Voyer	Piste cyclable en montagne russe, plusieurs cyclistes préfèrent la rue.	Revoir la conception de la piste cyclable
Poterie Poterie/Domaine	Des camions circulent même si c'est interdit et les autobus perturbent déjà beaucoup la circulation. Rue utilisée par plusieurs comme raccourci Intersection difficile pour piétons et cyclistes	Mettre en place des infrastructures visant à réduire l'attrait de cette rue comme raccourci Un rond-point à cette intersection forcerait les voitures à ralentir